

Se syndiquer : pourquoi ?

10 questions sur le syndicat

1. A quoi ça sert ?

Etre syndiqué(e), c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales, du SNUipp et de la FSU.
C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme.

3. Le syndicat est éloigné de mes préoccupations...

Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions sur le métier, la recherche... il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés, à un moment ou un autre, par le SNUipp.



6. Le syndicat ne s'occupe pas assez de pédagogie...

(Voir idée n°7)

7. Le syndicat s'occupe trop de pédagogie.

(Voir l'idée n° 6 !) En fait, il n'y a pas de sujet "privilégié" au SNUipp : défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects sont traités, sans exclusives.

9. Le syndicat est corporatiste !

Les élus du SNUipp jouent, pleinement, leur rôle de représentants du personnel dans les commissions paritaires. Un rôle apprécié, semble-t-il, par la grande majorité des collègues qui place le SNUipp en tête des élections paritaires et en progrès constants. Mais l'activité du SNUipp ne doit pas s'arrêter là, bien au contraire ;
voir les idées n° 3,6,7,8...

2. Le syndicat est-il indépendant ?

On ne le répètera jamais assez... Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent la "politique" du syndicat. Les différentes instances (Conseil Syndical, Congrès...) sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent y assister.
La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp.

4. Le syndicat, ça prend du temps ?

Le syndicat prend le temps... qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

5. Le syndicat est-il efficace ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une vieille idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace qu'isolé !



8. Le syndicat freine toute évolution du métier.

Ce serait plutôt le contraire : en posant, comme jamais avant dans le pays, la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs... le SNUipp participe à l'évolution du métier.

10. C'est trop cher !

Allez, on l'avoue, ce n'est pas donné (1/2 chocolatine par jour). Mais cela représente très exactement les coûts engagés pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges : locaux, téléphone...
Le SNUipp n'a pas d'autres revenus et n'est pas subventionné (ce qui est aussi la garantie de son indépendance : voir idée n°2).

Se syndiquer ...

**... c'est d'abord un acte solidaire,
une démarche individuelle au service du collectif.**

Le SNUipp, syndicat du premier degré de la FSU, s'est fixé des objectifs élevés : développer le Service Public d'Éducation pour la réussite de tous les élèves, défendre les personnels, améliorer les conditions de travail et les salaires.

La période actuelle montre de plus en plus à quel point nous devons nous serrer les coudes, combien nous avons à convaincre au-delà de nos rangs, combien il nous faut faire partager nos ambitions.

Devenir adhérent, ce n'est pas payer pour voir !

Se syndiquer, c'est...

- apporter sa contribution au développement, à la solidification de l'édifice collectif,
- se donner les moyens d'agir sur l'avenir,
- assurer la pérennité d'un outil au service du plus grand nombre et le rendre encore plus performant.



**C'est décidé,
je me syndique !**

Le SNUipp, c'est **le travail de ses délégués du personnel qui vous représentent et défendent vos droits** en CAPD...

Vos représentants SNUipp, dans les commissions paritaires départementales et nationales, vérifient le respect des règles (barèmes...) et leur application. Elles ne sont pas toutes figées et nous pouvons contribuer ensemble à continuer de les faire évoluer.

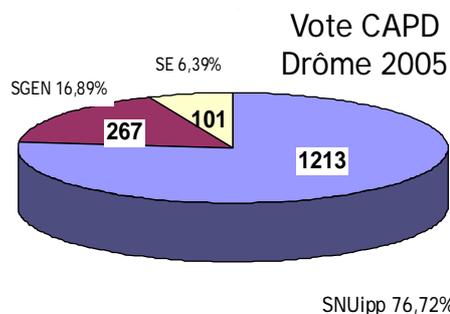
C'est aussi une présence et une disponibilité permanentes, des militants dans tous les secteurs et dans tout le département, des bulletins d'informations réguliers, un suivi de tous les dossiers (carte scolaire, mouvement, promotions...)...

Le SNUipp est toujours à l'initiative d'actions départementales et nationales pour promouvoir et défendre l'école publique, ses élèves et ses personnels.

Le SNUipp premier syndicat dans les écoles :

Depuis sa création, le SNUipp progresse à chaque élection professionnelle à la **CAPN**. **En décembre 2005**, avec **plus de 45 %** des suffrages exprimés (participation de 61,25 %), il a ainsi confirmé sa place de 1er syndicat dans les écoles au niveau national.

Le SNUipp est aujourd'hui majoritaire dans 71 départements.



Dans la Drôme en 2005, le SNUipp26 a obtenu 76,72 % des suffrages à la **CAPD**. (participation de 62,50 %)

Étalement du paiement de la cotisation :

La cotisation est parfois lourde à régler, notamment lorsqu'elle vient s'ajouter aux frais multiples inhérents à chaque rentrée...

Nous vous proposons donc d'en étaler le paiement de 2 façons :

- en faisant **plusieurs chèques**, bien les dater du jour d'émission (c'est la loi) mais indiquer au dos les dates où ils pourront être retirés ;
- en optant (date limite le 15/12) pour le **Prélèvement Automatique en 6 fois** (après cette date, les retraits ne pourront plus se faire qu'en 4 ou 5 fois) : joindre un **RIB**, remplir et signer l'autorisation de prélèvement.
(page 4 de cet encart en bas)